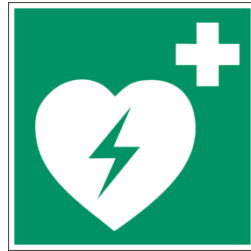




# Nouveau défibrillateur



La Municipalité a installé un nouveau défibrillateur dans le local des cases postales, à l'entrée du magasin/agence postale « Les Arts d'Ici ».

L'utilisation d'un défibrillateur sur la victime d'un arrêt cardiaque augmente considérablement ses chances de survie. Il faut agir rapidement, sachant que l'arrivée des secours est en moyenne de 15 minutes, voire plus dans notre commune.

## Que faire en cas d'urgence ?

### Appeler le 144

**Aller chercher le défibrillateur pour l'amener auprès de la victime, puis suivre les instructions données par l'appareil.**

Le n°144 restant le numéro à composer pour tous les cas d'urgence...

Cet appareil peut être utilisé par n'importe quelle personne.

Une formation pour son utilisation sera organisée par la société qui a installé l'appareil. Si vous êtes intéressés, merci de contacter l'administration communale qui vous communiquera la date de la formation.

Marchissy, le 13.03.2017